

De: Monique Charbonneau <monique.charbonneau@chapelaine.qc.ca>
Envoyé: 17 novembre 2022 14:22
À: sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca
Objet: Eglise
Pièces jointes: Imprimante SHARP_20220919081938.pdf

Bonjour,

Un petit mot pour vous faire part des commentaires reçus du Fonds (anciennement la MMQ) suite à la visite de leur conseiller de la prévention des sinistres – sécurité incendie, à savoir :

1. Le presbytère ne fait pas partie de la transaction. Ce dernier a été vendu à un tiers depuis plusieurs années.
2. Il n'y a pas de date fixée pour l'acquisition de ce bâtiment par vous. Le conseil doit statuer sur une date dans les prochains mois.
3. La fabrique procède présentement aux travaux de rénovation recommandés par l'ingénieur dans son rapport. L'ensemble des travaux devraient être terminés avant l'acquisition par la municipalité.
4. Vous auriez comme projet le remplacement complet des fenêtres du bâtiment suite à son acquisition.
5. L'usage projeté de ce bâtiment est un centre communautaire. Il n'y aurait pas de travaux de réaménagement majeur de prévu pour l'instant.
6. Il semble que vous souhaitez mandater un architecte dans les prochains mois afin d'évaluer la conformité des lieux pour y aménager un centre communautaire. Vous désirez, entre autre, vérifier les normes applicables pour les accès au bâtiment pour les gens avec un handicap, les salles de toilettes et la conformité au Code de sécurité du Québec considérant que ce bâtiment y sera assujéti. Le conseil souhaite avoir en main le rapport de l'architecte avant de statuer sur l'acquisition du bâtiment.

Compte tenu des informations contenues suite à l'inspection des lieux, le Fonds nous avise qu'il doit obtenir les confirmations ci-dessous avant toute demande d'ajout :

- Confirmation que les travaux de rénovation recommandés par l'ingénieur dans son rapport soient exécutés;
- Si des travaux mineurs devaient avoir lieu, nous faire parvenir la nature des travaux, date prévue et durée des travaux, preuve d'assurance de l'entrepreneur, etc.

- Quelle sera l'affectation du bâtiment (lieu de culte, ou autres) jusqu'à ce que la municipalité ait mandaté un architecte dans les prochains mois afin d'évaluer la conformité des lieux pour y aménager un centre communautaire, car le conseil souhaite avoir en main le rapport de l'architecte avant de statuer sur l'acquisition du bâtiment.
- Obtenir le contrat notarié de l'acquisition de l'église par la municipalité – lorsque disponible

Sur réception de ces confirmations, le Fonds sera en mesure de finaliser l'étude de votre dossier et d'envisager l'ajout de ce nouveau bâtiment.

Je vous invite à prendre connaissance de la présente et à communiquer avec moi pour toute information additionnelle pouvant s'avérer nécessaire.

Nous espérons que le tout sera trouvé conforme et vous remercions à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente.

Monique

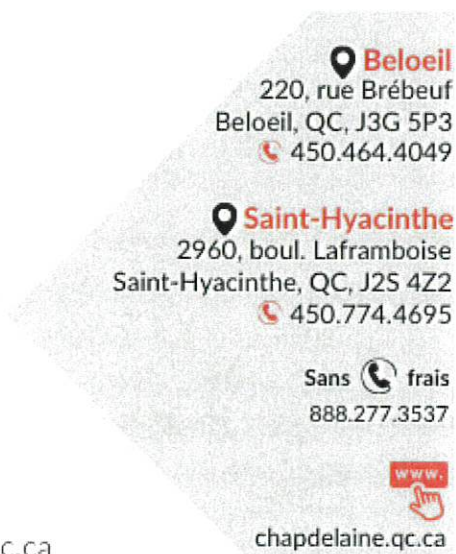


Monique Charbonneau

Courtier en assurance de dommages

POSTE 240

monique.charbonneau@chapdelaine.qc.ca



Prendre note que je suis en congé les mercredis.

Pour toute demande, une confirmation de notre part doit être émise afin d'officialiser la protection d'assurance.



⚠️ AVIS IMPORTANT ⚠️

Ce courriel / télécopie est strictement réservé à l'usage de la (des) personne(s) à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution, copie, ou autre utilisation de ce courriel / télécopie par une autre personne est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel / télécopie par erreur, veuillez s'il vous plaît communiquer immédiatement avec l'expéditeur et détruire le courriel / télécopie sans en faire de copie sous quelque forme.

De : Monique Charbonneau
Envoyé : 21 octobre 2022 2:36 PM
À : sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca
Objet : Eglise

Bonjour,

Le Fonds (anciennement MMQ) m'avise qu'un conseiller du service de prévention des sinistres ira visiter les lieux dans le but de faire une inspection de sécurité de l'église. Elle me demande donc de vous en aviser.

Par la suite, le service de prévention des sinistres étudiera le rapport d'ingénieur que vous nous avez fait parvenir et nous reviendra avec ses commentaires.

D'ici là, s'il y a quoi que ce soit, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Bonne fin de journée,
Bonne fin de semaine,
Monique



Monique Charbonneau

Courtier en assurance de dommages

POSTE 240

monique.charbonneau@chapdelaine.qc.ca

Beloeil
220, rue Brébeuf
Beloeil, QC, J3G 5P3
☎ 450.464.4049

Saint-Hyacinthe
2960, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe, QC, J2S 4Z2
☎ 450.774.4695

Sans ☎ frais
888.277.3537

www.
chapdelaine.qc.ca

Prendre note que je suis en congé les mercredis.

Pour toute demande, une confirmation de notre part doit être émise afin d'officialiser la protection d'assurance.



⚠ AVIS IMPORTANT ⚠

Ce courriel / télécopie est strictement réservé à l'usage de la (des) personne(s) à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution, copie, ou autre utilisation de ce courriel / télécopie par une autre personne est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel / télécopie par erreur, veuillez s'il vous plaît communiquer immédiatement avec l'expéditeur et détruire le courriel / télécopie sans en faire de copie sous quelque forme.

De : Monique Charbonneau

Envoyé : 27 septembre 2022 8:12 AM

À : sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca

Objet : Eglise

Bonjour,

Désolée du délai... c'est exactement le document dont j'avais besoin, je le fais suivre à la MMQ et vous reviens si des questions additionnelles sont nécessaires.

Bonne journée,
Monique



Monique Charbonneau

Courtier en assurance de dommages

POSTE 240

monique.charbonneau@chapdelaine.qc.ca

Beloil
220, rue Brébeuf
Beloil, QC, J3G 5P3
☎ 450.464.4049

Saint-Hyacinthe
2960, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe, QC, J2S 4Z2
☎ 450.774.4695

Sans ☎ frais
888.277.3537



chapdelaine.qc.ca

Prendre note que je suis en congé les mercredis.

Pour toute demande, une confirmation de notre part doit être émise afin d'officialiser la protection d'assurance.



⚠ AVIS IMPORTANT ⚠

Ce courriel / télécopie est strictement réservé à l'usage de la (des) personne(s) à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution, copie, ou autre utilisation de ce courriel / télécopie par une autre personne est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel / télécopie par erreur, veuillez s'il vous plaît communiquer immédiatement avec l'expéditeur et détruire le courriel / télécopie sans en faire de copie sous quelque forme.

De : sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca <sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca>

Envoyé : 19 septembre 2022 8:28 AM

À : Monique Charbonneau <monique.charbonneau@chapelaine.qc.ca>

Objet : RE: Eglise

CAUTION: This email originated from outside of the organization. Do not click links or open attachments unless you recognize the sender and know the content is safe.

ATTENTION: Ce courriel provient de l'extérieur de l'organisation. Ne cliquez pas sur les liens ou n'ouvrez pas les pièces jointes à moins de reconnaître cet expéditeur et de savoir que le contenu est sûr.

Bonjour madame Charbonneau,

Je pense que c'est le rapport que je vous ai joint. Si ce n'est pas celui-là, communiqué avec moi svp.

Je vous souhaite une excellente journée

France St-Pierre

Directrice générale
et greffière-trésorière,
adjoind par intérim



Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu
117 rue Saint-Louis
Saint-Marcel-de-Richelieu J0H 1T0

☎ 450-794-2832 poste 3

✉ sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca

🌐 www.saintmarcelderichelieu.ca

De : Monique Charbonneau <monique.charbonneau@chapelaine.qc.ca>

Envoyé : 16 septembre 2022 09:18

À : munst-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca

Cc : sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca

Objet : Eglise

Bonjour,

Puisque j'étais dans votre dossier, j'ai vérifié si j'avais de choses en suspens... il semble que personne ne me soit revenu avec ma demande du 16 juin et mon rappel du 29 juillet – maintenant que je connais votre situation, je comprends mieux ce délai... mais croyez-vous que vous pourriez traiter ma demande quand vous aurez un petit deux minutes???

Vous remerciant à l'avance,
Monique



Monique Charbonneau

Courtier en assurance de dommages

POSTE 240

monique.charbonneau@chapdelaine.qc.ca

Beloeil
220, rue Brébeuf
Beloeil, QC, J3G 5P3
☎ 450.464.4049

Saint-Hyacinthe
2960, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe, QC, J2S 4Z2
☎ 450.774.4695

Sans ☎ frais
888.277.3537



chapdelaine.qc.ca

Prendre note que je suis en congé les mercredis.

Pour toute demande, une confirmation de notre part doit être émise afin d'officialiser la protection d'assurance.



⚠ AVIS IMPORTANT ⚠

Ce courriel / télécopie est strictement réservé à l'usage de la (des) personne(s) à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution, copie, ou autre utilisation de ce courriel / télécopie par une autre personne est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel / télécopie par erreur, veuillez s'il vous plaît communiquer immédiatement avec l'expéditeur et détruire le courriel / télécopie sans en faire de copie sous quelque forme.

De : Monique Charbonneau
Envoyé : 29 juillet 2022 1:50 PM
À : sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca
Objet : Église

Bonjour,

Je suis à faire la vérification de mes dossiers en suspens – je pars en vacances aujourd’hui... Lors de notre conversation téléphonique du 13 juin dernier, vous me mentionniez avoir reçu un brouillon du rapport que vous deviez me faire parvenir.

Il semble que je n’ai jamais reçu ce document – pourriez-vous me le transmettre? Je serai de retour le 22 août prochain – j’aimerais l’obtenir pour la fin de ce mois si possible.

Vous remerciant à l’avance de l’attention que vous porterez à la présente.

Monique



Monique Charbonneau

Courtier en assurance de dommages

POSTE 240

monique.charbonneau@chapdelaine.qc.ca



Prendre note que je suis en congé les mercredis et que je serai en vacances du 1^{er} au 19 août inclusivement.
Pour toute demande, une confirmation de notre part doit être émise afin d’officialiser la protection d’assurance.



⚠️ AVIS IMPORTANT ⚠️

Ce courriel / télécopie est strictement réservé à l'usage de la (des) personne(s) à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution, copie, ou autre utilisation de ce courriel / télécopie par une autre personne est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel / télécopie par erreur, veuillez s'il vous plaît communiquer immédiatement avec l'expéditeur et détruire le courriel / télécopie sans en faire de copie sous quelque forme.

De : Monique Charbonneau

Envoyé : 16 juin 2022 2:29 PM

À : sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca

Objet : Église

Bonjour,

Suite à notre conversation téléphonique de ce jour et après vérification de votre dossier, j'ai retracé un courriel du 5 mai qui se lisait comme suit :

J'ai initié une demande d'avenant dans le système de la MMQ – la prime générée est de +/- 2 500 \$ pour une limite de 800 000 \$ - prendre note qu'il s'agit d'une indication puisque les taux pourraient changer d'ici à l'acquisition officielle.

Également, vous comprendrez que le tout est sujet à un rapport favorable sur la structure de ce bâtiment.

On peut donc conclure qu'on parle d'un taux de +/- 0,3125 \$ du 100 \$ de valeur – ce qui fait que la prime pour 2M\$ serait de 6 250 \$ et pour 4M\$ de 12 500 \$ - je vous rappelle ici que ce ne sont que des indications de prime et que ces dernières pourraient fluctuer de manière importante en fonction des divers points à considérer – rénovations, protections...

Espérant le tout conforme,
Monique

Monique Charbonneau

Courtier en assurance de dommages

POSTE 240

monique.charbonneau@chapdelaine.qc.ca

Prendre note que je suis en congé les mercredis



⚠️ AVIS IMPORTANT ⚠️

Ce courriel / télécopie est strictement réservé à l'usage de la (des) personne(s) à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution, copie, ou autre utilisation de ce courriel / télécopie par une autre personne est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel / télécopie par erreur, veuillez s'il vous plaît communiquer immédiatement avec l'expéditeur et détruire le courriel / télécopie sans en faire de copie sous quelque forme.

Beloeil
220, rue Brébeuf
Beloeil, QC, J3G 5P3
☎ 450.464.4049

Saint-Hyacinthe
2960, boul. Laframboise
Saint-Hyacinthe, QC, J2S 4Z2
☎ 450.774.4695

Sans ☎ frais
888.277.3537

www.chapdelaine.qc.ca

De: Monique Charbonneau <monique.charbonneau@chapelaine.qc.ca>
Envoyé: 6 mai 2022 11:35
À: munst-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca
Objet: RE: Église - documents à compléter
Pièces jointes: Imprimante SHARP_20220505135906.pdf

Bonjour,

J'ai initié une demande d'avenant dans le système de la MMQ – la prime générée est de +/- 2 500 \$ pour une limite de 800 000 \$ - prendre note qu'il s'agit d'une indication puisque les taux pourraient changer d'ici à l'acquisition officielle.

Également, vous comprendrez que le tout est sujet à un rapport favorable sur la structure de ce bâtiment.

Espérant le tout conforme,
Monique



Monique Charbonneau

Courtier en assurance de dommages

—
POSTE 240

monique.charbonneau@chapelaine.qc.ca

Prendre note que je suis en congé les mercredis



Tel que convenu, tu trouveras ci-joint tableau des emplacements ainsi que bâtiment de plus de 30 ans à compléter et nous retourner.

Bonne journée,



Line Bissonnette

Courtier en assurance de dommages

POSTE 414

line.bissonnette@chapdelaine.qc.ca



⚠️ AVIS IMPORTANT ⚠️

Ce courriel / télécopie est strictement réservé à l'usage de la (des) personne(s) à qui il est adressé et peut contenir de l'information privilégiée et confidentielle. Toute divulgation, distribution, copie, ou autre utilisation de ce courriel / télécopie par une autre personne est strictement prohibée. Si vous avez reçu ce courriel / télécopie par erreur, veuillez s'il vous plaît communiquer immédiatement avec l'expéditeur et détruire le courriel / télécopie sans en faire de copie sous quelque forme.



1.6 ARCHIVES ET DONNÉES	
Désirez-vous une limite supérieure à 100 000 \$?	☒ Oui ☐ Non
Limite d'assurance désirée :	80% Volonté
Nature des biens à assurer :	
+ Fournir une liste des inventaires.	
Certains biens sont-ils irremplaçables?	☐ Oui ☒ Non
Veuillez donner les détails :	
Déterminez-vous des originaux ou des copies de plans, devis, ententes, règlements, etc.?	
☒ Oui ☐ Non	
Où les archives et les dossiers sont-ils entreposés?	
Sont-ils situés au sous-sol?	☐ Oui ☒ Non
Sont-ils surélevés?	☐ Oui ☐ Non
À quelle hauteur?	
Description des contenants d'archivage :	
	DESCRIPTION
COFFRES-FORTS	
CLASSEURS	
VOÛTES	
AUTRES	

De: sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca
Envoyé: 20 juin 2022 08:17
À: munst-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca
Objet: TR: Église

**Linda
Langlais**
Directrice
générale adjointe



Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu
117 rue Saint-Louis
Saint-Marcel-de-Richelieu J0H 1T0

☎ 450-794-2832 poste 3
✉ sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca
🌐 www.saintmarcelderichelieu.ca

De : Monique Charbonneau <monique.charbonneau@chapdelaine.qc.ca>

Envoyé : 16 juin 2022 14:30

À : sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca

Objet : Église

Bonjour,

Suite à notre conversation téléphonique de ce jour et après vérification de votre dossier, j'ai retracé un courriel du 5 mai qui se lisait comme suit :

J'ai initié une demande d'avenant dans le système de la MMQ – la prime générée est de +/- 2 500 \$ pour une limite de 800 000 \$ - prendre note qu'il s'agit d'une indication puisque les taux pourraient changer d'ici à l'acquisition officielle.

Également, vous comprendrez que le tout est sujet à un rapport favorable sur la structure de ce bâtiment.

On peut donc conclure qu'on parle d'un taux de +/- 0,3125 \$ du 100 \$ de valeur – ce qui fait que la prime pour 2M\$ serait de 6 250 \$ et pour 4M\$ de 12 500 \$ - je vous rappelle ici que ce ne sont que des indications de prime et que ces dernières pourraient

De: Monique Charbonneau <monique.charbonneau@chapdelaine.qc.ca>
Envoyé: 5 avril 2022 14:00
À: Julie Hébert
Objet: Facture Ai re

Bonjour Julie,

J'ai fait un rappel à la MMQ dans votre dossier relativement à l'église puisque Michaël Côté, préventionniste à la MMQ, devait jeter un œil sur ce bâtiment lors de sa dernière visite et que je n'avais toujours pas eu de ses nouvelles... On me confirme que Monsieur Côté a mentionné qu'il y a un rapport daté de 2008 fait par un ingénieur (vous m'en avez d'ailleurs transmis une copie) lequel contient plusieurs recommandations en lien avec la structure du bâtiment. Certaines ont été suivies par la fabrique et d'autres non.

Il vous aurait recommandé d'avoir une étude à jour faite par un ingénieur, portant sur la stabilité structurale du bâtiment afin de pouvoir évaluer le risque adéquatement. Il a d'ailleurs indiqué qu'il a discuté de cela avec la mairesse et vous lors de sa visite et qu'il vous a expliqué qu'il est de votre intérêt de faire faire cette étude **avant** de faire l'acquisition du bâtiment.

La Mutuelle attend donc ledit rapport avant de statuer sur la possibilité pour elle d'ajouter ou non ladite église. Je viens donc aux nouvelles pour obtenir vos commentaires et surtout vos intentions quant à vos intentions.

Je demeure dans l'attente de vos commentaires et vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente.

Monique

Inspection sur la stabilité structurale du Bâtiment.

Nadeau, Blondin, Lortie

184 Ste-Marie

La Prairie (QC)

JSR IEB

450-907-3765

De: Monique Charbonneau <monique.charbonneau@chapdelaine.qc.ca>
Envoyé: 5 avril 2022 14:00
À: Julie Hébert
Objet: Facture Ai re

Bonjour Julie,

J'ai fait un rappel à la MMQ dans votre dossier relativement à l'église puisque Michaël Côté, préventionniste à la MMQ, devait jeter un œil sur ce bâtiment lors de sa dernière visite et que je n'avais toujours pas eu de ses nouvelles... On me confirme que Monsieur Côté a mentionné qu'il y a un rapport daté de 2008 fait par un ingénieur (vous m'en avez d'ailleurs transmis une copie) lequel contient plusieurs recommandations en lien avec la structure du bâtiment. Certaines ont été suivies par la fabrique et d'autres non.

Il vous aurait recommandé d'avoir une étude à jour faite par un ingénieur, portant sur la stabilité structurale du bâtiment afin de pouvoir évaluer le risque adéquatement. Il a d'ailleurs indiqué qu'il a discuté de cela avec la mairesse et vous lors de sa visite et qu'il vous a expliqué qu'il est de votre intérêt de faire faire cette étude **avant** de faire l'acquisition du bâtiment.

La Mutuelle attend donc ledit rapport avant de statuer sur la possibilité pour elle d'ajouter ou non ladite église. Je viens donc aux nouvelles pour obtenir vos commentaires et surtout vos intentions quant à vos intentions.

Je demeure dans l'attente de vos commentaires et vous remercie à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente.

Monique

**Linda
Langlais**
Directrice
générale adjointe



Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu
117 rue Saint-Louis
Saint-Marcel-de-Richelieu J0H 1T0

☎ 450-794-2832 poste 3

✉ sec-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca

🌐 www.saintmarcelderichelieu.ca

De : Monique Charbonneau <monique.charbonneau@chapdelaine.qc.ca>

Envoyé : 11 février 2022 16:16

À : Julie Hébert <munst-marcel@mrcmaskoutains.qc.ca>

Objet : Facture et évaluation église

Bonjour,

J'accuse réception de vos courriels pour lesquels je vous remercie. J'ai pris connaissance des pièces jointes et j'aimerais beaucoup discuter de ce dossier avec vous... J'ai besoin de connaître le statut de ce projet et j'ai quelques questionnements quant à la limite applicable à ce bâtiment.

J'ai retracé dans mes archives un article de la MMQ sur les éléments à considérer lors du changement d'affectation d'une église, lequel se lit comme suit :

Évitez les querelles de clocher : 5 éléments à considérer lors du changement d'affectation d'une église

La tendance actuelle est de transformer les églises pour répondre à certains besoins de la communauté : gymnases, salles de spectacles, centres communautaires, etc.

Voici 5 éléments à considérer lors de ces projets de transformation :

- Faites inspecter au préalable les bâtiments par un ingénieur afin de confirmer que les modifications puissent être effectuées tout en préservant la sécurité des usagers.
- Assurez-vous de respecter les exigences de conservation, dans le cas où le bâtiment est reconnu comme un bien patrimonial.
- Déterminez la superficie du bâtiment qui sera utilisée pour la nouvelle affectation afin d'adapter la couverture d'assurance en conséquence.
- Faites preuve de vigilance lors de la sélection de l'entreprise qui effectuera les travaux, car celle-ci devra avoir une assurance pour la structure existante.
- Veillez à tout déclarer à votre assureur afin d'obtenir la bonne couverture d'assurance.

Dois-je communiquer avec M. Chamberland? Si non, merci de me donner les coordonnées de la personne qui sera en mesure de répondre à mes interrogations.

Vous remerciant à l'avance de l'attention que vous porterez à la présente.